

COMMUNE DE MONTPEZAT-SOUS-BAUZON
COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 NOVEMBRE 2018 À 18 HEURES
(salle des délibérations)

Présent (e) (s) (es) : Daniel CHAMBON, Lucienne FRANÇOIS, Sébastien PLANCHETTE, Laurent COUDENE, Roland VALLIER, Chantal PAJOT-HELLEBOID, Alain MOREELS, Suzanne DUBOULOZ, Nathalie BOUSCHON, Carine CHAMBON.

Représenté (e) (s) (es) : Ludovic ASTIER par Sébastien PLANCHETTE.

Absent (e) (s) (es) : Alain FERRERI.

Excusé (s) (e) (es) : Marie-Josèphe GAMONDES.

Secrétaire de séance : Chantal PAJOT-HELLEBOID.

La séance débute à 18 heures sous la présidence de M. Daniel CHAMBON, Maire.

Lecture du compte rendu du conseil municipal du 13 septembre 2018 par Mme PAJOT-HELLEBOID Chantal.
Adopté à l'unanimité des présents.

ORDRE DU JOUR

CONSEIL MUNICIPAL

• **Détermination du nombre d'adjoints après démission du troisième adjoint et mise à jour du tableau du conseil municipal**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :

- De supprimer le poste de 3^{ème} adjoint vacant et de fixer à deux (2) le nombre des adjoints au Maire,
- De modifier le tableau des adjoints ainsi : première adjointe Mme FRANÇOIS Lucienne
deuxième adjoint M. PLANCHETTE Sébastien
- De prendre acte des modifications ainsi portées à l'ordre du tableau du conseil municipal.

• **Modification des commissions municipales et des représentants au sein des organismes extérieurs**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité, modifie la composition des commissions municipales et des représentants au sein des organismes extérieurs.

FINANCES

• **Régie de recettes pour l'encaissement des locations HLL**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, après en avoir délibéré, décide d'instituer une régie de recettes pour l'encaissement des locations des HLL (Habitations Légères de Loisirs).

• **Régie de recettes diverses**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, après en avoir délibéré, décide de modifier la régie de recettes diverses.

• **Frais de déplacements : intervenants à la médiathèque**

Après discussion, les membres du conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés donnent leur accord pour le remboursement des frais du trajet aller-et-retour soit versée aux intervenants qui ont participé au mois du film documentaire 2018.

• **Subvention – école primaire et école maternelle – année scolaire 2018/2019**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal décide :

- pour l'année scolaire 2018/2019, que la commune apporte une aide financière de 1 500,00 € pour l'ensemble des sorties prévues ainsi que pour les frais de transports.
Cette aide financière de 1 500,00 € sera versée à l'association « le sous des écoles ».
- Pour Noël, que la commune participe à hauteur de 150,00 € par classe (3 classes), en plus du spectacle de Noël prévu le 21 décembre 2018.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

• Baux commerciaux

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal approuve :

- Le renouvellement du bail commercial de Monsieur MARTIN-FERRAND Nicolas concernant l'immeuble situé « 10 place de la République »,
- Le renouvellement du bail commercial de Madame GRANDSIRE Anne-Marie concernant l'immeuble situé « 12 place de la République ».

• Baux logements non conventionnés

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil municipal décide d'augmenter les loyers des logements non conventionnés à compter du 1^{er} janvier 2019, selon l'Indice de Référence des Loyers (IRL) publié par l'INSEE – dernier trimestre 2018.

• Bail administratif COMMUNE/CCAS pour les bâtiments EHPAD et Résidence Service

M. le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de valider le renouvellement de bail administratif validé par les membres du CCAS.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal :

- approuve le renouvellement du bail administratif COMMUNE/CCAS pour les bâtiments de l'EHPAD et de la Résidence Service tel que présenté,
- mandate M. le Maire pour qu'il signe l'avenant au bail initial en modifiant l'article 5 et l'article 6.

PERSONNEL

• Protection sociale complémentaire – risque « Prévoyance – Garantie maintien de salaire »

Vu l'exposé du Maire ;

Considérant l'intérêt de participer à la protection sociale complémentaire « prévoyance » des agents de la collectivité et de s'associer à la démarche de mutualisation proposée par le Centre de gestion, après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- donne mandat au CDG07 pour la réalisation d'une mise en concurrence visant à la conclusion d'une convention de participation en assurance complémentaire prévoyance, étant entendu que l'adhésion de l'employeur reste libre à l'issue de la consultation menée par le CDG07,

INTERCOMMUNALITÉ

• PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée)

Sur la commune trois sentiers sont répertoriés au topo guide du PDIPR.

Concernant la randonnée sur notre territoire, le nouveau schéma départemental de randonnée préconise la sélection d'un sentier par commune permettant d'avoir une offre attractive sur une sélection à portée « familiale » et « sportive ».

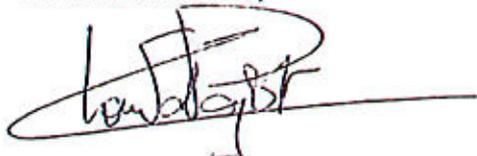
Sur proposition du Maire, le conseil municipal retient le sentier de Chalias dénommé « paysages et patrimoines » pour l'élaboration du dossier, à présenter au conseil départemental :

- M. PLANCHETTE Sébastien et M. MOREELS Alain, élus municipaux comme référents,
- M. FARGIER Sébastien, agent technique municipal qui assurera la coordination de l'entretien, du balisage et la signalétique,
- L'AEAM, association présente sur la commune, représentée par M. ANDRÉ Christian, proposant des randonnées.

Après discussion, les membres du conseil municipal, à l'unanimité, valide les propositions de M. le Maire et le charge d'effectuer les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h10.

MME PAJOT-HELLEBOID Chantal,
Secrétaire de séance,



M. Daniel CHAMBON
Maire,

